

TC légers, 20% gardent des troubles, et alors ?

Sur le forum UNAFTC... reprise d'une conversation (le lien ne fonctionne plus)

Vette

Sujet du message: Re: quand la famille comprend, elle n'attend plus l'impossible..

▣ **Posté:** Jeu Jul 23, 2009 5:18 pm

Déconnecté

Membre actif



Inscription: Sam Nov 25, 2006 3:10 pm

Messages: 191

BRAVO 🙌 POUR LE TRAVAIL ACCOMPLI.

Je viens d'aller sur votre site et ce que vous avez fait est FORMIDABLE. J'espère surtout qu'il y aura beaucoup de PROFESSIONNELS (soignants ET personnels judiciaires ET assurances) qui viendront voir vos vidéos qui sont le reflet tellement vrai de ce que vivent les T.C.

Les familles font généralement ce qu'elles peuvent et sont souvent totalement désarmées devant les réactions parfois totalement imprévisibles de leurs chers blessés. Elles font parfois (souvent même) des erreurs, mais la plupart du temps, c'est plus par "ignorance" que par volonté de faire du mal. La lecture de ces vidéos pourra probablement les aider à mieux comprendre le comportement de leur traumatisé.

Encore bravo

gilbert

Sujet du message: Re: pas connu, pas reconnu...pas reconnu, pas indemnisé!

▣ **Posté:** Sam Aoû 22, 2009 12:45 pm

Déconnecté

Inscription: Sam Jan 12, 2008 1:12 pm

Messages: 15

Localisation: ile de france

Bonjour jeanphi,

Ton histoire me rappelle douloureusement celle vécue par mon fils et nous les parents et proches avec lui. Il a fallu quinze ans de procédures judiciaires avec expertises, bilans et contre-expertises pour aboutir à une indemnisation, mais pas à une reconnaissance des séquelles de la part des

experts de la cie d'assurance, campés sur leurs positions: factices, simulateur, joue le rôle de malade, etc....Heureusement que nous avons en désespoir de cause, après dix ans de procédures et galères avec les conseils de "défense et recours" de notre propre cie d'assurance, fait appel à un avocat indépendant et compétent. Oui, la route est longue et c'est le parcours de combattant, tout particulièrement pour les traumatisés crâniens ! Révoltant, inacceptable et traumatisant. Est-il trop tard pour malgré tout, tenter une action judiciaire ? Il faut impérativement de l'aide pour envisager un parcours efficace, pense à t'adresser quand même aux AFTC.

ujet du message: Re: pas connu, pas reconnu...pas reconnu, pas indemnisé!

De: [gilbert](#)

Envoyé le: Jeu Aoû 27, 2009 5:02 pm

A: [jeanphi0045](#)

Message

Bonjour jeanphi,

Avant de contacter un avocat spécialisé et indépendant il est impératif d'avoir constitué un solide dossier médical avec CR hospitaliers, bilans, examens neuro-psy, ou CR d'expertises judiciaires ou d'assurances... As tu fait également quelques évaluations récentes ? Ce serait bien, mais surtout il faut être en possession du certificat médical initial pour savoir si une procédure de contre-expertise est envisageable. Il faut être motivé et savoir qu'il faut beaucoup de temps pour aboutir à une indemnisation correcte.

Avant toute démarche, je te conseille de consulter le site www.yanous.com - rubrique Pratique, Vos droits, sur lequel tu trouveras des exemples de cas réels de procès et les coordonnées de l'avocate très compétente et spécialisée.

bonjour gilbert

merci de tes conseils et de tes infos

je ne suis pas sur d'etre assez motivé pour moi meme, j'ai une retraite convenable...

mais je connais un jeune de 40 ans dans une situation similaire et qui va bientôt se retrouver très très mal coté ressources (en plus du reste bien sur!)

à plus

jeanphi

revelyne

Sujet du message: Re: quand les mots n'ont plus le même sens..se comprendre est di

▣ **Posté:** Sam Juil 25, 2009 1:12 am

Déconnecté

Membre actif



Inscription: Jeu Déc 25, 2008 11:38 pm

Messages: 193

Localisation: 70

bonsoir...bonjour

Je viens d'aller visiter votre site... Emouvant, triste, réaliste et bien construit...

Que de courage il vous aura fallut ! que de tenacité aussi !

Le montage de vos présentations, images et parler est super ! la voix si prête bien !

J'ai apprécié le montage (feux tricolores...piles vert/rouge...) pour imager votre état ou vos états
!!!!

Je vous souhaite d'aller loin, en espérant qu'enfin vous soyez évalué hautement pour les séquelles visibles ou invisibles qui vous empêchent de vivre et de vous épanouir parce que :
Sauvé par la Science il serait injuste aujourd'hui d'être rejeté par la Société !!! BON
COURAGE ET BONNE CONTINUATION

Amicalement -révelyne-

Vette

Sujet du message: Re: quand les mots n'ont plus le même sens..se comprendre est di

▣ **Posté:** Sam Jul 25, 2009 2:19 pm

Déconnecté

Membre actif

"Sauvé par la Science il serait injuste aujourd'hui d'être rejeté par la Société !!! "



Inscription: Sam Nov

Cette phrase, Revelyne, résume tous les problèmes des traumatisés crâniens. La médecine (la science si vous voulez) fait des miracles pour des blessés qui étaient autrefois irrémédiablement condamnés mais que fait la SOCIÉTÉ pour eux ? Rien ou pas grand-chose. S'ils sont jeunes (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants... que sais-je) rien n'est fait pour les aider dès l'instant où leur handicap (visible, mais surtout invisible) dépasse les professionnels (instits ou profs). Adultes, ils sont souvent pris pour des "simulateurs" ou pire encore pour des "fainéants qui profitent de leur situation", en tout cas, c'est

25, 2006 3:10 pm
Messages: 191

ce que j'ai compris en discutant avec un jeune voisin qui a été T.C à 17 ans (il en a bientôt 28) et qui, malgré un bac pro en ??? et un CAP de vente, n'arrive pas à garder une place à cause de ce fameux handicap "invisible". Quand il fait part de sa fatigue, il est tout de suite taxé de "flemmard". On lui reproche sa lenteur, son indécision etc... Et pourtant, tel que je le connais, il est plein de bonne volonté et n'attend qu'un peu de compréhension, mais c'est trop demandé 😡 Alors oui ! je souhaite à Jean Philippe qu'il trouve COURAGE et DÉTERMINATION pour la continuation de sa lutte à faire connaître et reconnaître le TRAUMATISME CRÂNIEN.



[Haut](#)



revelyne

Déconnecté

Membre actif



Inscription: Jeu Déc 25, 2008 11:38 pm
Messages: 193
Localisation: 70

Sujet du message: Re: quand les mots n'ont plus le même sens..se comprendre est c
□ **Posté:** Dim Jul 26, 2009 2:05 am

OUI, Vette, vous avez entièrement raison !

C'est aussi ce qui me fait peur pour l'avenir de mon fils Romain, sera t'il encore lent son travail ? Que va t'-être son avenir ? Que va t'il devenir ? Comment sera t'il plus t

Même si certaines histoires sur ce forum, nous permettent d'espérer, d'y croire encore années qui passeront pourront nous faire croire qu'enfin Romain s'en est tiré !...peut

Pour la petite phrase qui résume bien les problèmes liés aux T.C., Vette, je l'ai empr le site de Jean-Phil (Lors d'une manifestation, sur un panneau était inscrite cette peti

Je vous souhaite Vette et Jean-philippe une bonne semaine, toujours pleine d'espoir

amicalement -révelyne-

Le difficile, ce n'est pas d'obtenir ce que l'on désire, mais d'aimer ce que l'on a obtenu
Au delà de l'extrême TRISTESSE se trouve la JOIE parfaite ! (DOR Georges)

Bonsoir Jean-Philippe,

Merci de ton message. J'ai également visité le site et approuve totalement cette dé vise à informer et à rassurer. Pour ma part beaucoup de points sont identiques. Cep vécus ne sont pas semblables avant et après le coma. En effet j'étais âgé à peine de mon accident de voiture en 1996. A l'époque j'étais en formation professionnelle à Rennes. Après 2 semaine de coma, j'ai poursuivi une rééducation à Kerpape penda

mois avec la volonté de quitter cet univers de personnes à qui je ne m'identifiais pas. J'ai fait tout mon possible pour m'échapper de ce milieu médical pour retrouver la vie. Cette initiative c'est faite malgré la désapprobation de mes parents et du ce milieu. Il n'y a eu aucune issue positive à ma démarche. J'ai donc retrouvé l'alternance entre la vie commerciale et celle d'étudiant en 2ème année de BTS "action commerciale". J'ai toujours souffert d'un manque de suivi et de compréhension de mon environnement professionnel. Je suis replié sur moi tant dans la sphère estudiantine que professionnelle. Je ne me rappelle pas de ce que j'avais fait 5mn avant (voir 1 mn)! Je te raconte pas ma mise au placard de ces quelques jours. Ma force de caractère et ma mémoire défaillante m'ont permis de finir malgré tout. J'ai échoué à l'examen du BTS... Beaucoup d'autres échecs m'ont mis face au mur jusqu'à ce que j'ai franchi la porte de la Cotorep sur les conseils de mon médecin de famille. C'est en 2003 que BETTON et l'UEROS m'ont tendu la main. Je n'étais plus seul. Avant ça beaucoup de choses très difficiles c'étaient passées...

Aujourd'hui quand j'entends des neuro prétendre pouvoir m'aider cela m'exaspère. Je ne sais pas quoi leur expliquer. Tous les kiné, ostéo, rebouteux n'ont rien pu faire à mes fractures alors eux que pensent-ils faire avec leurs paroles apprises dans des livres de médecine. Ils ne vont pas rentrer dans mon cerveau avec une clef à molette et réparer. Encore plus, il n'y a plus rien à faire.

A bon entendeur et merci encore de ta sollicitude, il y a trop à dire...

Jean-philippe,

Mon prénom est Tristan et tes messages ne me posent aucun problème. Ma seule rencontre avec le groupe a été positive. Je ne suis pas du genre à snober les autres. Contre ils ne m'intéressent pas plus que ça. Je ne trouve aucun plaisir à parler de mes expériences et celles des autres m'intéresse que très rarement sauf quand elles sont que la mienne!!!

Lorsque j'étais à Kerpape et dans le cadre de mon parcours j'ai échangé avec des personnes physiquement beaucoup plus graves que moi mais le vécu qui est le mien reste un poids jusqu'à présent. Enfin non, j'ai rencontré ma femme qui est une exilée politique du régime des Khmers rouges, Polpot, Hunsen, le Cambodge & tout ça. Cela me rappelle aussi de mon grand-père et de ses histoires sur les camps de déportations. Je sais ce que ça fait en tant que (poly)traumatisé crânien je ressens la vie à notre manière mais je préfère quand même être seul. Paradoxalement ma femme aime beaucoup la vie communautaire et cela me sort un peu de mon trou mais je mets souvent les freins.

Très amicalement,

PS : Si ma femme n'avait pas été là pour le et me surveiller notre enfant très grand prématuré (26 semaines) serait peut-être mort et moi en prison et dieu comme je l'aime. Par ailleurs elle me permet d'avancer et m'aide beaucoup même si j'aime la solitude.

Un après-midi à Kerpape alors que je déambulais dans les jardins situés en front de mer de l'hôpital j'ai eu un moment de lucidité et je me suis dit dans ma tête que j'ai eu de la chance car mes séquelles étaient légers mais qu'ils resteraient pernicieux et qu'ils seraient très long à disparaître (j'étais optimiste). Je me suis également dit que je suis le seul à pouvoir les régler, j'avais trouvé une issue... J'étais donc le seul à pouvoir guérir avec des souvenirs brouillés ou inventés dans ma tête. Ces souvenirs et cette

décision ont eu une part importante dans la vie que j'ai aujourd'hui mais c'est celle d'un cérébro-lésé qui à fait un choix..., peut-être différent..., peut-être mauvais..., n c'est mon choix.

J'espère tout de même retrouver l'équipe prochainement et souhaite plein de bonnes choses à tout le monde dans le respect d'autrui.

Tristan

Auteur

Message

jeanphi0045

Sujet du message: TC
legers, 20% gardent des
troubles,et alors?

Posté: Jeu Oct 08, 2009
11:15 am

[Connecté](#)

Inscription: Mar Juin
30, 2009 3:53 pm

Messages: 8

j'ai étudié sur le site
UNAFTC les plaquettes
d'informations de france
trauma crânien concernant
les trauma légers destinées
soit aux blessés,
généralistes, urgentistes...
elles mentionnent que dans
80% des cas, pour les
trauma légers,les troubles
initiaux disparaissent
progressivement dans les
semaines qui suivent...
pour les 20% restant, la
recommandation est de
consulter un medecin de
rééducation ou neurologue.
**cela me parait très très
court!!!**

je suis TC leger, j'ai bien vu
un neurologue 3 mois après
mon accident qui m'a
confirmé que out allait bien,
j'allais récupérer; c'était
evident rien qu'à la
discussion. L'expert
neurologue, 2 ans après,
confirme des troubles

cognitifs, mais conclut au trouble subjectif des TC... ce qui n'ouvre aucune reconnaissance de handicap et encore moins d'indemnités.

nous sommes dans un système ou à mon avis il n'y a pas de diagnostic médical approprié pour évaluer les séquelles des TC légers, les reconnaître et réparer les préjudices pour plus de détails, ceux qui sont intéressés peuvent consulter mon site

<http://www.cassetete22.com/>



Profil

MP

E-mail

Éditer

Citer

[Haut](#)

Charles

Déconnecté

Administrateur

Inscription: Lun Oct 30, 2006 10:52 am

Messages: 952

Localisation: (92)

Sujet du message: Re: TC legers, 20% gardent des troubles,et alors?
□ **Posté:** Jeu Oct 08, 2009 11:50 am

Salut, jeanphil !

tu évoques les "*diagnostics médicaux non-appropriés*", et je pense que tu as (en partie) raison : **le Traumatisme Cranien reste très méconnu**, voire ignoré, car la majeure partie des Séquelles qu'il provoque sont cognitives ... ; et si la personne n'est pas blessée physiquement, peu de gens comprennent (et encore moins acceptent) qu'elle puisse avoir des troubles suite à son accident ! NB : désolé d'avoir "*squatté*" ton post, jeanphi, mais cela me paraissait important de rebondir sur tes propos ; et Bravo pour ton site !

Marine

Sujet du message: Présentation et demande de conseils
□ **Posté:** Mer Sep 30, 2009 7:22 pm

Déconnecté

Inscription: Mer Sep 30, 2009 6:58 pm

Messages: 11

Localisation: 28

J'ai 61 ans; Je viens tout juste de prendre ma retraite. Peut-être est-ce parce que j'ai du temps que je fais cette démarche maintenant et aussi pour être reconnue comme une personne ayant un "handicap invisible".

J'ai eu un accident de la circulation en décembre 1971. Et oui, il y a maintenant 38 ans ! Ma première question sera : peut-on souffrir des conséquences d'un traumatisme crânien, autant d'années après l'accident ?

J'ai donc eu un traumatisme crânien moyen ; c'est-à-dire une perte de connaissance de plus de quelques minutes (difficile de savoir combien de temps) et une perte de mémoire totale pendant environ 1 à 2 heures.

Dès 1972, j'ai rencontré d'énormes difficultés au travail et j'ai, d'ailleurs, fait une dépression quelques mois après. Je ne me souviens pas avoir fait de dépression avant cet accident.

Tout au long de ma vie professionnelle et affective, j'ai eu d'énormes difficultés. J'ai toujours été suivie par des psychiatres (psychothérapie de soutien) qui ont, tous, mis mes problèmes sur le compte d'une personnalité fragile et d'un environnement familial défavorable dans mon enfance. Je suis toujours soignée comme une personne dépressive avec des anxiolytiques, antidépresseurs, bêta-bloquants et antalgiques (maux de tête).


Est-il trop tard pour passer un IRM ancéphalique ? Je souffre d'un "syndrome dysexécutif" ou d'apragmatisme.

Bien sûr, personne ne comprend ce manque d'énergie ; et bien souvent, je suis catalogué comme quelqu'un de "fainéant" !

Ce message est, un peu, un appel au secours ! j'aimerais que vous m'aidiez à contacter des professionnels de santé (neurologues) qui puisse m'aider à confirmer ce dont je suis persuadée depuis des années ; c'est-à-dire que le traumatisme crânien que j'ai subi est, en grande partie, responsable des difficultés que j'ai rencontrées tout au long de ma vie et encore maintenant.

Merci d'avance d'avoir pris le temps de me lire et l'aide que vous pourrez m'apporter.

Marine

jeanphi0045	Sujet du message: TC légers, 20% gardent des troubles, et alors? Posté: Jeu Oct 08, 2009 11:15 am
 Inscription: Mar Juin 30, 2009 3:53 pm Messages: 8	j'ai étudié sur le site UNAFTC les plaquettes d'informations de France Trauma Crânien concernant les traumas légers destinées soit aux blessés, généralistes, urgentistes... elles mentionnent que dans 80% des cas,

pour les trauma légers, les troubles initiaux disparaissent progressivement dans les semaines qui suivent...

pour les 20% restant, la recommandation est de consulter un médecin de rééducation ou neurologue.

cela me paraît très très court!!!

je suis TC léger, j'ai bien vu un neurologue 3 mois après mon accident qui m'a confirmé que tout allait bien, j'allais récupérer; c'était évident rien qu'à la discussion. L'expert neurologue, 2 ans après, confirme des troubles cognitifs, mais conclut au trouble subjectif des TC... ce qui n'ouvre aucune reconnaissance de handicap et encore moins d'indemnités. nous sommes dans un système où à mon avis il n'y a pas de diagnostic médical approprié pour évaluer les séquelles des TC légers, les reconnaître et réparer les préjudices

pour plus de détails, ceux qui sont intéressés peuvent consulter mon site <http://www.cassetete22.com/>



[Haut](#)



Marine

Déconnecté

Inscription: Mer Sep 30, 2009 6:58 pm
Messages: 11
Localisation: 28

Sujet du message: Re: TC légers, 20% gardent des troubles, et alors?
Posté: Jeu Oct 08, 2009 4:23 pm

Bonjour Jean-Phi !
J'ai écouté et visionné vos vidéos. J'ai simplement envie de vous dire merci pour l'étude que vous avez faite à partir de votre cas. En tant que victime d'un trauma léger, j'adhère complètement à votre analyse.
Marine
(voir ma présentation)



[Haut](#)



jeanphi0045

Connecté

Inscription: Mar Juin 30, 2009 3:53 pm

Messages: 8

Sujet du message: Re: TC legers, 20% gardent des troubles,et alors?

▣ **Posté:** Jeu Oct 08, 2009 5:23 pm

bonjour marine
j'ai lu votre temoignage; longtemps je me suis dit: est ce que je ne suis pas un usurpateur en utilisant le terme de traumatisé cranien! je dois dire que c'est le bilan neuro psychologique qui m'a sorti du doute dans lequel on me mettait (epuisement professionnel, pb psy...) et surtout le groupe de parole de l'aftc . les échanges avec les autres sont reconfortants; on y rencontre aussi des gens qui comme toi se font "balader" de jugement en jugement à defaut de diagnostic medical j'ai aussi refuser de prendre les antidepressseurs que le psychiatre m'ordonnait car je ne me sentais pas dépressif!!!
bon courage
jeanphi

[Historique de la conversation](#) | [MP suivant chronologiquement](#) | [MP précédent](#) | [MP suivant](#)

Sujet du message: Re: temoignage sur cassetete22
De: [Marine](#)
Envoyé le: Ven Oct 09, 2009 12:28 pm
A: [jeanphi0045](#)

Message

Je n'y vois pas d'inconvénients ; sauf que, contrairement à toi, je n'ai aucun examen ou test médicaux prouvant que le T.C. que j'ai subi, il y a 38 ans, est bien responsable des troubles et problèmes que j'ai rencontré tout au long de ma vie professionnelle et affective. Même si, tout au fond de moi, j'en suis persuadée. Si j'en parle à la psychiatre qui me suit actuellement, elle va me répondre : "arrêtez de chercher une réponse sur internet ! vous trouverez toujours quelque chose...". et puis, comment faire la part des choses : qu'est-ce qui est dû au T.C et qu'est-ce qui est dû à mon tempérament et à mon vécu ?

Ce matin, je me suis encore réveillée avec la migraine ; j'ai pris un almagran et je suis un peu dans "cirage"... Je fais une petite déprime depuis plus de 2 semaines. Nous avons passé une semaine de vacances sur un catamaran, en Corse, avec des amis, du 6/10 au 20/10. ça devait être un séjour formidable. Sauf que j'appréhendais les réactions de mon "amie" à cause du fait que j'ai du mal à participer aux tâches quotidiennes ; même si mon mari qui est quelqu'un d'hyperactif compense largement mon manque d'énergie. Et bien, j'avais raison d'appréhender : la première semaine s'est très bien passée et la seconde, une catastrophe. Suite à une journée où, après une dispute avec mon mari (j'avais besoin de lui et il n'a pas répondu tout de suite à mon appel à l'aide...), j'ai eu un coup de cafard ; bien qu'elle ne connaisse pas la raison pour laquelle j'étais triste, mon "amie" ne m'a plus adressé la parole jusqu'à notre départ ; elle m'a complètement ignorée. J'ai, malgré cela, essayé de ne pas tenir compte de l'attitude méprisante de mon "amie" et j'ai, quand même profité des baignades, des paysages superbes, des promenades, j'ai fait beaucoup de photos (c'est un de mes passe-temps favori)... grâce à l'appui que m'a apporté mon mari qui a reconnu que cette attitude n'était absolument pas justifiée et que c'était très "méchant" de sa part. Je te raconte tout ça parce que, après cet incident, je me suis remise en cause et me suis dit que, si, moi-même, je n'avais pas une attitude différente de celle de la plupart des femmes de mon âge (je suis restée très enfant dans certaines de mes réactions : j'ai toujours besoin du soutien de quelqu'un), mon "amie" aurait peut-être été plus compréhensive et plus indulgente. Ceci dit, ma psy, à qui j'ai raconté cette histoire, dit qu'elle même doit être quelqu'un de très perturbé pour avoir réagi comme ça ! Bien que je me dise que je ne méritais pas ça, j'ai beaucoup de mal à faire le deuil de cet amitié (qui n'en était peut-être pas une vraie...). Je voudrais ajouter que malgré mon hyper-sensibilité, je ne suis pas quelqu'un de triste ; au contraire, lorsque je suis en confiance, je peux être très gaie et de très bonne compagnie. D'autre part, je voudrais te dire (tu t'en doutes peut-être) que Marine n'est pas mon vrai prénom ; je m'appelle Mauricette. Je ne sais pas pourquoi ; mais, je sens que je peux te faire confiance je te donne mes coordonnées

personnelles :
Mauricette MAINGOT
28700 Auneau
Tel. 02.37.31.34.61

sophieflu

Déconnecté

Modérateur



Inscription: Ven Mar
06, 2009 5:43 pm

Messages: 474

Localisation:

Bourgogne, Morey -
Saint - Denis

Sujet du message: Re: TC légers, 20% gardent des troubles, et alors?
▣ **Posté:** Sam Oct 10, 2009 8:31 pm

Jean Phi !

Ton discours m'interpelle et là, je te répondrai dans un premier temps, en qualité de représentante de l'UNAFTC pour expliquer à chacun dans quel état d'esprit nous sommes pour agir.

Le problème que tu soulèves des troubles légers est assez nouveaux. Pourquoi ? Parce que jusqu'à maintenant, il y avait tant à faire pour les TC lourds que les autres paraissaient aux yeux de tous comme étant des "chanceux" ! "*Tu marches, tu parles, tu rires, tu as une vie 'normale'... de quoi te plains-tu ?*"

Bien sûr, ce n'est pas le fond de ma pensée, mais ce que l'on entendait il y a encore quelques années concernant les TC légers ou même modérés...

"Les troubles cognitifs ? Connais pas ! C'est quoi ce truc là? "

Alors, il y a eu des réunions de concertation, il y a eu des témoignages, il y a eu une politique de mise au plein jour de ce qu'étaient réellement les troubles cognitifs ! France traumatisme Craniens et l'UNAFTC ont oeuvrés ensemble. Travail extraordinaire qui a abouti à faire changer la loi du 11 février 2005 concernant le handicap et qui a insérer les troubles cognitifs dans les séquelles invalidantes qui donnaient droit à compensation... La loi existe, maintenant, te dire que tout va très bien dans le meilleur des mondes, bien sûr que non !

L'UNAFTC offre régulièrement des formations en destination de tous les interlocuteurs possibles (MDPH, PSY, MEDECINS DE TOUTES SORTES, JUGES, AVOCATS...) pour expliquer, et donner la possibilité de détecter ces troubles. Des Diplômes Universitaires existent aussi pour des spécialisations... de là à dire que chaque neurologue fait l'effort d'aller plus loin que sa formation de base...

Il apparaît clairement que ton neurologue ne se remet pas en question...

Tes films sont tellement explicites, c'est la réalité de tous les jours de beaucoup d'entre vous, c'est un superbe miroir !

Tu devrais aller voir un autre neurologue, ou même un neuropsychologue.

Voilà donc pour apporter à tes propos quelques crédits et te dire que, même si ça n'avance pas vite, votre cause est prise ne compte et que vous n'êtes pas des incompris pour tout le monde !

bonjour sophie

je n'ai pas encore trouver les ressources pour répondre à ton post, mais ça va venir....tout est question de patience! Mais je voulais en savoir plus sur la femme de TC qui avait écrit et j'ai trouvé ton témoignage.
C'est une ode à la vie et à l'amour, et c'est beau. Ca ne règle pas les problèmes du quotidien mais ça leur donne un sens.
je voulais en savoir plus car j'avais la quasi certitude que cela n'était pas écrit par une épouse de TC léger...le discours n'est pas le même...ce qui n'est pas choquant d'ailleurs.

merci pour ton engagement



[Haut](#)



sophieflu

Déconnecté

Modérateur



Sujet du message: Re: TC légers, 20% gardent des troubles, et alors?
Posté: Sam Oct 10, 2009 8:38 pm

J'ai annoncé un premier temps, donc on attend un second temps, bien sûr !

Je voulais juste te dire que je me suis permis d'établir un lien entre mon propre blog, Sophieflu, épouse de TC, et tes vidéos.

Je les trouve très bien faites, très explicites et donnant une vision vraie des troubles que tu peux avoir au quotidien.

Merci d'avoir pris ce temps (énorme) pour faire ces vidéos !

Mon blog : <http://sophieflu.skyrock.com/>

N'hésitez pas à me laisser des commentaires, c'est ce qui fait la vie et l'apport de crédibilité à un blog de ce type !

Inscription: Ven Mar
06, 2009 5:43 pm
Messages: 474
Localisation:
Bourgogne, Morey -
Saint - Denis

Sophieflu

Tout d'abord mon discours n'est pas de dire qu'il ne se fait pas du bon travail à l'UNAFTC...je vois de l'intérieur l'engagement admirable de ses dirigeants.

Mon discours n'est pas non plus de me considérer comme un incompris de tous, (et encore moins dans le sens de victime !). Compris je le suis d'abord dans le groupe de TC que je fréquente, dans ma famille et avec des amis...mais aussi à l'AFTC !!!

Et je remercie le président, pourtant titulaire d'un diplôme universitaire de traumatologie crânienne, d'avoir investi du temps pour mieux cerner notre réalité au delà des mots.

Mon discours est simple

Je pense qu'il ne faut pas donner de faux espoirs...voir un neurologue fait certainement partie du circuit qu'il faut emprunter quand des séquelles persistent. Mais combien de fois est ce une réelle porte de sortie porteuse de réponse adaptée ?

Pour ma part j'ai vu neurologues et neuropsychologues, j'ai passé 4 fois des tests neuropsych...qui mentionnent des troubles cognitifs. J'étais pourtant accompagnés par des spécialistes recommandés par l'AFTC et cela après la loi de juillet 2005 sur le handicap ! Mais peut être n'étaient ils pas compétents ?

Si je n'avais été proche de la retraite, qui me permet de vivre correctement, je n'aurais disposé que de 250€ de rente mensuelle accident du travail ; alors que je ne peux plus travailler...si, 1h à 2h par jour.

Si j'étais le seul dans ce cas cela ne serait pas un problème.

Alors Sophie, s'il te plait, communique largement les résultats que l'UNAFTC ne peut qu'avoir depuis cette loi de 2005 pour que l'on puisse s'y référer dans nos démarches.

Cependant il ne faut pas oublier :

-concernant les TC légers. Pour les troubles post commotionnels ou troubles subjectifs des TC , les barèmes d'indemnisation prévoient une récupération en 3 à 6 mois, qu'au delà de 12 à 18 mois la simulation « doit être envisagée »

-concernant les troubles cognitifs. L'origine peut être diverse, dépression, épuisement professionnel (burn out), traumatisme crânien...

Or quand votre scanner ou IRM ne montre pas d'anomalie comme c'est toujours le cas, vous avez le choix entre troubles psychologiques (bien sur antérieurs à l'accident), ou la simulation !

Quand à l'appréciation même des troubles cognitifs (troubles de la concentration, de la mémoire...) Je n'ai pas trouvé de lectures, rencontré de soignants qui pouvaient y mettre un contenu dans lequel nous nous reconnaissons.

Pour nous même, il faut de nombreux mois, voire de nombreuses années pour que nous nous comprenions. En tout cas toujours au delà de 12 mois.

Aujourd'hui c'est comme si on nous demandais « va donc courir un peu » alors que l'on vient de nous couper les jambes !

(j'explique dans mes vidéos 5 <http://www.youtube.com/watch?v=szeMuOHetaU>

et 6 <http://www.youtube.com/watch?v=bpIUJlrGII0>)

En finale, mon discours peut se résumer à : Il y a un problème, acceptons de le regarder ! et d'y travailler...

Quant au temps passé...

6mois pour rédiger le texte, chaque jour c'était ma priorité, première activité au lever...et 6mois pour les vidéos...rendu possible par ma compagne qui assure à côté !

c'est un résultat dérisoire au regard de mes normes anciennes ; mais qui m'a donné de la satisfaction avec mes nouvelles !!!

Merci aussi d'avoir mis les vidéos en ligne sur ton blog

Et toute ma gratitude aux épouses, époux, parents de TC

sophieflu

Sujet du message: Re: TC légers, 20% gardent des troubles,et alors?

Posté: Sam Oct 17, 2009 12:20 pm

Connecté

Moderateur



Inscription: Ven Mar 06, 2009 5:43 pm

Messages: 480

Localisation: Bourgogne, Morey - Saint - Denis

Merci jean Phi !

Merci beaucoup de ce long et complet témoignage ... tu dis des choses importantes et je te promets de traduire tes paroles quand j'aurai en face de moi des personnes qui ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre ce qui ne se voit pas à l'oeil nu !

Tu prêches une convaincue... si je ne l'étais pas, je n'aurais pas mis tes vidéos sur mon blog. Je t'assure que nous travaillons activement à faire comprendre, reconnaître et changer les points que tu soulèves...

Le travail commence déjà dans le corps médical, il est vrai, puis les assureurs, les pouvoirs publics.

Merci encore de ce long message qui est un appui considérable pour essayer de faire avancer votre problème.

Je ne te promet pas qu'on va arriver à changer les mentalités, les connaissances et les regards rapidement, je te dis juste qu'on s'y attèle et que le problème est pris en compte activement. Patience et longueur de temps... Je sais qu'il est plus facile de parler de patience quand on est à ma place qu'à la tienne, mais te dire que tout va aller vite et dans le bon sens serait te mentir, ce n'est pas mon habitude !

Avec tout mon soutien,
Sophie

bonjour jean-philippe,

ok ,je suis passé par le forum ,encore une fois j'adhère entièrement à tes revendications car mon épouse est passée pour une affabulatrice et simulatrice car effectivement les troubles subjectifs du Tc léger ou choc post traumatique disparaissent dans les 18 mois maxi, pour le cas de mon épouse cela fait plus de 9 ans.

mon épouse en février 2008 a réussi à faire un protocole imagerie moderne à Paris dans le service du professeur Fredy,

Et Là, on n'a bien vu que c'était bien des lésions cérébrales. Mais malheureusement ce protocole est très peu reconnu car il n'a pas encore été validé dans la littérature scientifique en France pour l'étude des traumatisés crâniens légers ou modérés.

Le cas clinique de mon épouse a été présenté en communication écrite lors du 24 congrès de la Sofmer à Lyon, le 15 octobre dernier par le Dr PLANTIER de France traumatisme Crânien, j'en ai profité pour lui adresser par Mail ton travail que tu as fait avant la date du congrès de façon qu'il puisse le diffuser en communication.

Effectivement, il faut changer les faux a priori, et établir un protocole médical pour la prise en charge des TC légers donc les troubles persistent, et ne surtout pas mettre que sur le compte du psychisme.

Je te conseille d'aller voir sur le site handicap invisible:

<http://www.handicap-invisible.fr/>

tu vas dans entrer et après tu cliques dans congrès et tu choisis février 2009.

Tu ouvres le dossier : apport IRM dans l'étude des séquelles encéphaliques des TC, prof Daniel Frey

L'installation des fichiers est longue à ouvrir (50 Mo), mais cela vaut le coup que tu jettes un coup d'œil à son dossier.

Je suis certain que tes troubles sont dus à des lésions, il faudrait trouver un bon neuroradiologue qui est une IRM 1.5 Tesla voir 3 Tesla pour pouvoir exploiter son protocole qu'il mentionne dans son dossier.

Amitié les plus sincères

Alain Arabeyre

pr.hamonet@wanadoo.fr <pr.hamonet@wanadoo.fr>

bonjour professeur

association@handicap-invisible.fr <association@handicap-invisible.fr>
expérience d'un TC dit "léger"

bonjour

Traumatisé léger, je me permets de vous transmettre un travail que j'ai réalisé et qui a reçu un écho positif auprès de TC ou de leur famille lorsque j'ai eu l'occasion de le présenter ou plutôt les vidéos...

car le texte est aussi sous forme de 6 vidéos accessibles sur mon site <http://www.cassetete22.com/>

je vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien lui réserver

jean philippe savalle

Merci et un grand bravo. Pr. Hamonet.

De : jean philippe savalle [mailto:jsavalle@libertysurf.fr]

Envoyé : lundi 19 octobre 2009 10:16

À : pr.hamonet@wanadoo.fr

Objet : TC "leger" , dossier oublié?

bonjour professeur

Traumatisé léger, je me permets de vous transmettre un travail que j'ai réalisé et qui a reçu un écho positif auprès de TC ou de leur famille

le texte est aussi sous forme de 6 vidéos accessibles sur mon site <http://www.cassetete22.com/>

je vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien lui réserver

jean philippe savalle



[Centre d'aide](#) | [options e-mail](#) | [signaler un spam](#)

[traumacranien](#) a ajouté un commentaire sur [vidéo No 1 TRAUMATISME CRANIEN comprendre pour mieux vivre avec](#) :

Une très bonne analyse, qui sent le vécu...
Bravo pour cette explication claire et facile à appréhender.

Traumacranien = aftcam

bonjour

l'AFTC 22 a transmis aux "structures AFTC" les documents en pièces jointes.

Traumatisé moi même "dit léger", je me permet de relayer ce travail qui a reçu un echo positif auprès de TC ou de leur famille lorsque j'ai eu l'occasion de le présenter...ou plutôt les vidéos.

Car le texte est aussi sous forme de 6 vidéos accessibles sur mon site http://www.cassetete22.com

Je vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien lui reserver

jean philippe savalle

NB: vous pouvez aussi visiter ou participer au forum UNAFTC

HANDICAP INVISIBLE

APPORT DE L'IRM MODERNE DANS L'ETUDE DES SEQUELLES ENCEPHALIQUES DES TRAUMATISMES CRANIENS

communication du Pr FREDY D. congrès de vierzon fév 2009-11-06

Superbes images IRM en 2D et 3D du corps calleux

Les troubles post commotionnels ou troubles subjectifs du TC sont censés disparaître dans les semaines qui suivent le traumatisme, tout au plus dans les 6 mois. Les barèmes d'indemnisation précisent d'ailleurs que s'ils persistent après un an, il faut songer à la simulation.

Le « juridique » se réfère bien sûr au pouvoir médical, qui lui-même s'appuie sur une imagerie médicale, scanner ou IRM, qui ne présente pas d'anomalie.

Or, une partie de ces patients va conserver des séquelles définitives (trouble de la mémoire, de la concentration...). Il faut alors rechercher la cause ailleurs ! et les troubles psychologiques prennent le relais, car ils peuvent aussi provoquer des troubles cognitifs. Ces problèmes psychologiques dont l'accident est « le révélateur », sont bien sûr toujours antérieurs à l'accident ! Il ne saurait alors être question de reconnaissance et encore moins d'indemnité.

Une communication des Prs Fredy, Rodrigo, Naggara, Meder à une journée HANDICAP INVISIBLE à VIERZON en février 2009 montrée, images à l'appui, qu'il peut bel et bien exister des séquelles visibles avec l'imagerie médicale moderne !

C'est un début important. Mais « la confrontation anatomo-clinique n'est pas encore tout à fait validée » ; espérons que cela ne tarde pas trop !

une percée, à bientôt la trouée ?

Pour voir cette communication et ces images cliquez sur le lien ci dessous

Sur le forum unaftc

L'IRM 2D ET 3D ... pour un espoir de reconnaissance

En finale de « mon parcours initiatique » que j'ai décrit dans un document et des vidéos : Traumatisme crânien, comprendre pour mieux vivre avec (accessibles sur <http://www.cassetete22.com>) j'ai compris que :

Les troubles post commotionnels ou troubles subjectifs du TC sont censés disparaître dans les semaines qui suivent le traumatisme, tout au plus dans les 6 mois. Les barèmes d indemnisation précisent d ailleurs que s ils persistent après un an, il faut songer à la simulation.

Le « juridique » se réfère bien sûr au pouvoir médical, qui lui même s appuie sur une imagerie médicale, scanner ou IRM, qui ne présente pas "d anomalie".

Or, une partie de ces patients va conserver des séquelles définitives (trouble de la mémoire, de la concentration...). Il faut alors rechercher la cause ailleurs ! et les troubles psychologiques prennent le relais, car ils peuvent aussi provoquer des troubles cognitifs. Ces problèmes psychologiques dont l accident est « le révélateur », sont bien sûr toujours antérieurs à l accident ! Il ne saurait alors être question de reconnaissance et encore moins d indemnité.

Une communication des Prs Fredy, Rodrigo, Naggara, Meder à une journée HANDICAP INVISIBLE à VIERZON en fevrier 2009 montré, images à l appui, qu il peut bel et bien exister des séquelles visibles avec l imagerie médicale moderne !

C est un début important et encourageant. Mais « la confrontation anatomo-clinique n est pas encore tout à fait validée » ... espérons que cela ne tarde pas trop ! Avec des preuves de lésions anatomiques cela sortirait du champ des troubles psychiques bon nombre d'entre nous.

Pour voir cette communication et ces images cliquez sur le lien ci dessous allez sur <http://www.cassetete22.com> ou sur le lien ci dessous

Apport de l IRM moderne dans l etude des sequelles encephalique des traumatismes crâniens. Pr FREDY

Ajoutez aussi à votre liste de favoris le site de «www.handicap-invisible.fr »

From: [alain arabeyre](mailto:alain.arabeyre)
To: NICOLAS BARON
Cc: secretariat@traumacrancien.org
Sent: Saturday, December 05, 2009 8:50 PM
Subject: prise en charge des TC légers

Cher Nicolas,

Lors de notre dernier conseil d'administration datant du 05 décembre 2009, nous avons évoqué à l'ordre du jour la problématique des traumatisés crâniens légers.

Pour mémoire, il y a une dizaine d'année lors d'une campagne sur la précarité et la pauvreté, une enquête non officielle sur les SDF a été faite dans les Yvelines et il en ressort que 1 SDF sur 2 a été victime d'un traumatisme crânien.

Cette problématique et préoccupation a été soulevé par Mr Hubert Coatleven, président de l'aftc des Côtes d'Armor que je salue. Il nous a fait part d'un témoignage rare, trop rare pour qu'il ne puisse pas retenir notre attention et **celle de la communauté médicale**. Je tiens à rendre hommage à Mr Jean-Philippe Savalle, TC dit " léger " qui a fait un travail formidable pour témoigner de ses difficultés et séquelles quotidiennes.

Aujourd'hui, des recherches sur le mécanisme des TCCL ont été faites, et il est maintenant clair qu'un diagnostic de TTCL n'implique pas pour autant un impact « léger » ou transitoire sur le cerveau car 5 à 10 % de ces TC en garderont un lourd handicap. Grâce à des imageries modernes, IRM tenseur de diffusion (DTI), on s'aperçoit que ses personnes souffrent bien de lésions cérébrales et non pas que d'un problème psychique .**Malheureusement l'information dans la communauté médicale en France ne se fait pas, on voit en permanence autour de nous lors des réunions , des discussions, des groupes de parole, toujours le même problème de la prise en charge, ces personnes sont rejetées, incomprises ou à défaut mis dans les mains de psychiatres qui les traitent comme des malades mentaux en donnant des traitements non appropriés.**

Il est grand temps aujourd'hui de se réunir nous, les aftc et l'unaftc pour taper du poing sur la table auprès de la communauté médicale pour ne pas laisser sur la touche les TC légers et d'établir au plus vite un véritable protocole médical permettant de mieux appréhender les séquelles et pour quitter le seul champ « des problèmes psychologiques ».

Je demande que l'unaftc puisse faire passer le message et les documents ci-joint à toutes les aftc.

Pour vous en convaincre que l'on peut changer les choses, prenons exemple sur nos voisins.

Je vous transmets mes recherches concernant la prise en charge des TC légers (présentation du centre de réadaptation Lucie bruneau à Montréal, communiqué de presse concernant le TC léger, présentation de la conférence du 20 octobre 2009 sur " toute la vérité sur le traumatisme craniocérébral léger, pronostic et diagnostic", l'utilisation de nouvelles imageries où une étude

américaine a été faite auprès des anciens combattants d'Irak et Afghanistan qui présentaient des symptômes de stress post-traumatique (PTSD), c'est à dire purement psychiques et que l'utilisation de l'IRM tenseur de diffusion a permis de déceler des lésions cérébrales dû à des ondes de choc d'explosion qu'ils ont subi.

Je vous transmets des documents qu'on m'a communiqué sur des études cliniques faites en Suisse concernant l'utilisation de L'IRM tenseur de diffusion sur TC légers .

Ces études sont très importantes car elles ont été faites avec des groupes de contrôle (personnes sans déficit neurologique, ni psychiatrique).

Je vous invite à visiter le site de notre ami Jean-Philippe Savalle pour son témoignage et de la présentation de la plaquette de conférence du Professeur Fredy neuroradiologue chef du département radiologique à l'hôpital Saint Anne à Paris concernant la détection de lésions sur TC légers avec l'IRM tenseur de diffusion.

Cordialement

Mr Arabeyre Alain

Membre du CA de l'Aftc mi-pyrénées

[Lien internet: article sur soldat Américain: lésions cérébrales révélées par une nouvelle technique.](#)

<http://www.latribune.fr/depeches/associated-press/des-lesions-cerebrales-revelees-par-une-nouvelle-technique.html>

[Lien internet: centre de réadaptation Lucie-Bruneau](#)

<http://www.luciebruneau.qc.ca/>

[Lien internet : casse tête 22 de Mr Jean-Philippe Savalle.](#)

<http://cassetete22.com/>

Sent: Friday, December 11, 2009 1:54 PM

Subject: Journée de Formation 2010 du Réseau des Traumatisés Crâniens 59/62

**« Le Traumatisme Crânien Léger :
Comment le dépister ?, Comment le prendre en charge ? »**

Ce type de traumatisme crânien marque aussi une rupture dans la vie d'une personne et de ses proches.

Bien que le lien de cause à effet ne soit pas aisé, une chute, un accident de la voie publique, ou une agression, sans gravité apparente, peut en être à l'origine.

Le traumatisme crânien léger génère des conséquences médico-psycho-sociales, qui, sans prise en charge spécialisée, peuvent s'inscrire dans la durée (douleurs, insomnies, anxiété, agressivité ou encore scolarité perturbée, arrêt de travail, conflits familiaux, exclusion, ...).

Méconnu, il concerne cependant 80 à 100 000 personnes chaque année en France.

La prochaine journée de formation du Réseau des Traumatisés Crâniens, organisée en partenariat avec le CREA Nord - Pas de Calais, est donc consacrée à ce thème de santé publique. Elle vise à favoriser une meilleure (re)connaissance du TC léger, des dépistages (précoces) et des prises en charges globales et adaptées.

Ouverte à un **large public**, aussi bien de professionnels qu'à toute personne concernée par le traumatisme crânien, elle aura lieu le **02 Avril 2010 à Rang du Fliers** (Salle « Le Fliers », rue de l'Église).

Les modalités d'inscription vous sont présentées dans le programme joint.

Nous vous remercions de bien vouloir le diffuser aux personnes susceptibles d'être intéressées.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur le réseau, vous pouvez consulter notre site Internet www.reseautc5962.org ou appeler le secrétariat du réseau au 03 20 44 58 12.

Formation,

A bientôt.

Pour le Comité de Pilotage,
Pour le groupe Journée de

Marie-Christine Liné,
Coordinatrice.

<p>Moderateurs M^{me} le Prof. TRUELLE M^{me} le Dr NOUSSEAU M^{me} le Dr DANZÉ</p>	<p>9h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS</p>	<p>14h 00 MANIFESTATIONS DE TROUBLES ENDOCRINIENS CHEZ LES PERSONNES PRÉSENTANT UN TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER ET PRISE EN CHARGE • Evaluation et traitement M^{me} le Dr KOTLOWSKI, Médecin MPR, Hôpital Bayroghebaux, CHRU Lille</p>
<p>10h 00 OUVERTURE DE LA JOURNÉE M^{me} le Dr ROUMEAU, Représentant du réseau TC Nord/Pas-de-Calais, Médecin MPR, Chef de service, Hôpital Sarrghelouzy, CHRU LILLE M^{me} le Prof. TRUELLE, Service de médecine physique et de réadaptation, CHU « Raymond Poincaré », Garches</p>	<p>10h 15 TÉMOIGNAGES DE PERSONNES ET DE FAMILLES CONCERNÉES Film réalisé avec FUGEOS de Bercq, par la société Cyrano Production Boubais. Intervention de Mme Delphine DANÉ, Neuropsychologue, UEROS de Bercq</p>	<p>14h 30 SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES OU PSYCHIATRIQUES ET TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER : QUELLE(S) PRISE(S) EN CHARGE ? • Le syndrome post-traumatique • Le stress post-traumatique M^{me} le Dr GUILLEMIN, Psychiatre libéral, Angers</p>
<p>10h 45 COMMENT DIAGNOSTIQUER UN TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER ? • Epidémiologie, circonstances et conséquences immédiates • Place de l'imagerie • Cas de polytraumatisme M^{me} le Dr GARRIGUE, Réanimateur Anesthésiste, Urgences CHRU Lille</p>	<p>15h 00 PLACE DES UEROS DANS LE PARCOURS DE REINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE • Principes, fonctionnement et apports M^{me} le Dr DANZÉ, Neurologue, Chef du TBC, Fondation HOPALE, BERCK M^{me} SCHWIL, Chef de service, UEROS de Bercq M^{me} ENGLEBERT, Ergothérapeute, UEROS de Bercq</p>	<p>15h 30 PLACE DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRÉSENTANT UN TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER • D'une aide au diagnostic à une prise en charge adaptée M^{me} le Dr LAMONNIER, Médecin généraliste, Représentant l'URMEL Nord/Pas-de-Calais</p>
<p>11h 15 LES CONSÉQUENCES TARDIVES DU TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER • Physiques • Cognitives et comportementales • Sociales M^{me} le Prof AZOUVI, Service MPR, Hôpital « R. Poincaré », Garches</p>	15h 00 - PAUSE	
<p>11h 45 LE TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER CHEZ L'ENFANT • Particularités • Conséquences sur son développement M^{me} le Prof. CHELIMMEL, Neurochirurgien</p>	<p>16h 30 RÔLE DES CONSULTATIONS DE SUIVI DU RÉSEAU TC 59-62 • Principe, fonctionnement et apports M^{me} le Dr GUBRUMAUT, Médecin MPR, Clinique Ste-Barbe, Fossezères Les Lins M^{me} RICHARD, Neuropsychologue, Réseau TC 59/62, Territoire de l'Artois</p>	<p>16h 45 LA RECONNAISSANCE MÉDICO-LÉGALE • Présentation des démarches et modalités Maître BERNARD-FURCH, Avocate, Bureau de LILLE</p>
<p style="text-align: center; background-color: #f4a460; color: white; padding: 5px;">12h 15 - REPAS</p>	<p>17h 15 SYNTHÈSE ET CLÔTURE DE LA JOURNÉE M^{me} le Dr DANZÉ, Neurologue, Chef du TBC, Fondation HOPALE, BERCK M^{me} le Prof. TRUELLE, Service MPR, CHU « R. Poincaré », Garches</p>	

De marit à 18:06 le 13/12/2009
Sujet : reconnaissance

bonjour J.Philippe, je viens d'être informée de votre site par un membre de l'AFTC MP Toulouse et j'exprime ma reconnaissance pour votre initiative courageuse : je suis persuadée que vous avez ainsi trouvé un moyen intelligent de vous "soigner" et en même temps d'aider les autres. Moi-même, victime de la route le 28.02.1999, j'ai réappris à vivre et la phase "écriture" a été une forme de libération = j'ai laissé un écrit d'ailleurs dans "VIVRE AVEC UN TRAUMATISME CRÂNIEN", publié en 2006 par l'UNAFTC pour les 20ans de l'association. Merci pour les recherches que vous signalez (ex: IRM à tenseur de diffusion) qui sont d'un secours précieux pour les victimes mal prises en charge. A vous signaler : conférence à Toulouse, le 15.12.2009 = "connaître et reconnaître le handicap cognitif" par Dr X. de Boissezon, Dr J.P. Lasserre et Brigitte Dherbey A bientôt

Sujet du message: Vécu assez similaire, et l'analyse est très parlante?
De: [cyclo](#)
Envoyé le: Mer Déc 23, 2009 3:32 pm
A: [jeanphi0045](#)

Message

Bonjour,

Beaucoup de personnes sur le forum UNAFTC, "focalisent" sur l'accident, mais rares sont celles qui poussent la réflexion aussi loin.

Je comprends parfaitement le cheminement qui mène à la réflexion "mais que suis-je devenu ?" ou, tout simplement : "mais que se passe-t-il dans ma tête et dans ma vie ?", "suis-je pris au sérieux ?" "comment préserver les gens que j'aime dans une telle situation ?"

Votre parcours est sensiblement parallèle au mien : après mon accident, toute l'attention a été portée sur le rétablissement physique. Ce n'est qu'au retour de convalescence (à mon domicile, je vivais seul à l'époque) que tout a explosé : courses multiples au magasin, oublis de rendez-vous, perte de notion du temps, oubli de manger, impossibilité de retrouver mes affaires sauf si elles étaient à un endroit bien déterminé.

Le retour au travail (je suis également ingénieur, en électromécanique) a été catastrophique. Il s'en suis une série de licenciements, recherche de nouveaux jobs sans problèmes (un CV de consultance technique, en béton), des interviews d'une durée inférieure à 45 minutes (qui portaient sur mon expérience passée, donc la mémoire à LT, no problem) qui menaient de facto sur un engagement.

Au travail, la situation est à peu près identique. "Performant" deux heures par jour, puis chute rapide, et nécessité de se reposer. Les cahiers de charges sont trop gros, pas moyen de les lire, et quand je rédige, je ne me souviens plus de ce que j'ai écrit.

Idem pour les rapports de visite sur chantier, pas moyen de se rappeler ce que j'ai vu ou constaté, et la lecture d'un rapport ne m'aide pas non plus.

La connaissance de nouvelles normes est également problématique, puisque je ne retiens que celles antérieures à mon accident.

Des anecdotes sont tellement hallucinantes qu'on en rit par la suite. J'ai eu un véhicule de fonction, avec carte carburant. Impossible de retenir le code de cette carte, ainsi que le kilométrage simultanément, avant d'aller faire un plein. Résultat : une demi-heure à la station essence.

J'ai également le problème du lave-vaisselle rempli, prêt à fonctionner (avec la dose de Sun dedans) mais que j'oublie de démarrer.

Aussi, il n'est pas possible de prévoir plus de deux destinations sur le même trajet, sous peine de se perdre, ou de tourner en rond dans les ronds-points, à la recherche du nom d'un magasin, oublié bien entendu.

Donc, les 6 vidéos, je les ai écouté avec attention, et il est vrai que les experts sont rarement convaincus, d'autant plus lorsqu'on fait le maximum pour s'en sortir, et que les interviews débouchent sur des contrats fermes (mais qui s'écroulent après quelques semaines pour cause de surcharge cognitive incontournables)

Et donc, félicitation pour votre site internet, c'est tout simplement limpide pour les TC (les autres personnes doivent penser que nous sommes sur la planète Vitesse/2). L'image de l'exponentielle décroissante est éloquent, et très typée ingénieur il est vrai, mais tellement réaliste !

Alors, mes meilleurs voeux, pour vous et pour votre entourage !

Et l'entourage en a bien besoin ! Mon épouse aussi d'ailleurs

Bonjour cyclo

Merci pour ton témoignage.

C'est vrai que nous avons vécu des moments complètement surréalistes que l'on ne peut pas demander aux autres de comprendre de prime à bord ; d'autant que l'on n'a pas compris soi même la plupart du temps !

Pour ma part je n'ai pas vécu la phase recherche d'emploi, j'ai été mis en retraite d'office à la consolidation. Mais je me reconnais complètement dans ta description...

Quel est ton statut aujourd'hui ? en arrêt maladie, invalidité, tu souffres « de troubles psy », tu as une reconnaissance de l'assurance...

Mon aftc et quelques autres se bougent pour essayer de faire prendre en compte notre pb !

Est ce que tu accepterais que je mette ton témoignage sur mon site ?

Humm, beaucoup de sollicitations pour une veille de noel !!!

Joyeuses fêtes ainsi qu'aux tiens

Jean phi

•

[MP suivant chronologiquement](#) | [MP précédent](#) | [MP suivant](#)

Sujet du message: Re: Récupération niveau fatigue concentration et lenteur

De: [Marjolaine](#)

Envoyé le: Dim Jan 24, 2010 1:43 pm

A: [jeanphi0045](#)

Message

Bonjour jeanphi,

J'avais déjà parcouru ton site et le document et vidéo avec ton témoignage.

Bravo pour ton parcours, ta volonté d'avancer, et ton témoignage qui je pense pourra

apporter une aide aux TC qui le regardent.

Même si tous les TC n'ont pas le même vécu, les mêmes séquelles etc., il me semble qu'on peut se reconnaître concernant une chose ou l'autre.

En ce qui me concerne, à la suite du trauma crânien j'ai continué mes études avec difficulté au début puis je me suis adaptée et je pense que ça a constitué une sorte de "rééducation". Il me semble que par rapport à toi et à la majorité des TC, je conserve peu de séquelles. Ma fatigue semble beaucoup moins importante que la tienne.

Au travail pour le moment j'arrive à "rentrer dans le moule" à suivre le rythme à faire mes heures. Ma fatigue est quasi permanente. Mais elle est supportable, ne m'empêche pas de travailler, sauf quand il y a eu trop d'accumulation ou de concentration intense, à ce moment là j'ai des "coups de pompe" où il faut absolument que je m'arrête de faire quoi que ce soit.
- Là je me reconnais dans ton témoignage -

Cette fatigue je vis avec depuis mon accident, je l'ai peu à peu acceptée. J'essaye de ne pas trop "tirer sur la corde", mais parfois il n'est pas évident de savoir quand on va trop loin.

Un des points important pour moi pour ne pas tomber dans une fatigue destructrice c'est aussi d'éviter le stress. Le stress accentue beaucoup ma fatigue et est destructeur pour ma santé. Le boulot que je fais a l'avantage de ne pas être trop stressant.

Bon courage à toi

Marjolaine